



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 131011

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la représentation des retraités. La France compte aujourd'hui 15 millions de retraités - soit 23 % de la population française. Selon de récentes études démographiques, dans 50 ans, un tiers des Français auront plus de 60 ans - les retraités seront donc plus nombreux, l'espérance de vie étant également en constante augmentation. Aussi les personnes à la retraite deviennent-elles un poids non seulement démographique mais encore économique et social. C'est à ce titre que la Confédération française des retraités (CFR) revendique aujourd'hui une représentation aux côtés des actifs. C'est la raison pour laquelle il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la représentation de la CFR, qui regroupe les cinq plus grandes fédérations d'associations de retraités, et qui souhaite obtenir un statut d'association agréée afin que son « rôle de partenaire du dialogue social soit reconnu ».

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131011

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2404

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)